

CDN DES 12 ET 13 JANVIER 2017

RELEVÉ DE CONCLUSIONS



Action Pétition DNB, programmes alternatifs, LSU

Action pétitions DNB

Nous allons dépasser les 20 000 à ce jour. Là où elle est présentée elle reçoit un bon accueil. Pour autant l'activité a été inégalement menée dans les académies. La marge de progression est donc très importante.

Le CDN appelle les collègues dans tous les établissements (lycées et LEP pourraient être concernés) à poursuivre l'action Pétition DNB « je veux que ma note compte ». Les collègues dans tous les établissements doivent être invités à faire signer les enseignants mais aussi et surtout les parents d'élèves. Nous appelons les militant-es à reprendre contact avec les sections du SNES pour agir ensemble sur la proposition contenue dans le tract commun (en pj) pour une prise en compte de l'EPS, des langues vivantes, des arts plastiques et de l'éducation musicale. Organiser le plus possible la récupération des pétitions et les inscrire sur le compteur SNEP.

En parallèle le CDN appelle les militant(e)s à s'engager dans une ou des initiatives par département lors d'événements sportifs dans les semaines qui viennent. L'initiative lors du premier match de handball de l'équipe de France à Paris a reçu un très bon accueil. 352 signatures ont été recueillies dont plusieurs « personnalités sportives » parmi lesquelles Tony Estanguet co-président du comité de candidature pour les JO 2024 à Paris.

Programmes alternatifs

Sur les programmes alternatifs, le travail suit son cours. Une nouvelle version a été publiée et d'autres fiches APSA le seront début février. Face à l'institution qui multiplie ses interventions pour faire passer l'idée que nous sommes aujourd'hui dans une situation meilleure qu'avant, la réalité du terrain est tout autre : travail accru pour les enseignant-es sommé-es de réécrire tous leurs projets, baisse substantielle des subventions de certaines collectivités territoriales concernant toutes les APSA nécessitant des locations, des déplacements (natation, APPN,...) au prétexte que les nouveaux programmes autorisent une pratique minimaliste de ces pratiques... Il faut multiplier les rencontres avec les collègues pour leur permettre de s'organiser collectivement.

Livret scolaire, Pronote,...

Le LSU n'est pas encore connu. Nous sommes à une étape de grande confusion car des académies développent des outils à partir de logiciels existants (Pronote et autres). L'objectif du MEN est bien de tenter, par les outils d'évaluation des élèves, de piloter les contenus de sa réforme collège et du système éducatif. Nous appelons les collègues à la plus grande prudence et à ne pas s'engager dans les « usines à cases » proposées actuellement et à s'en tenir à remplir les notes et appréciations. Les logiciels informant les parents d'élèves

doivent leur permettre de connaître les APSA enseignées, le niveau, les progrès et difficultés de leurs enfants. Le SNEP-FSU sur cette base analysera le futur livret scolaire unique.

Bataille pour l'emploi, Action DHG, Dotation Indemnitaire (DI) et créations de postes EPS et communication sur les besoins en EPS

Bataille pour l'emploi, action DHG

Le bilan des créations de postes (tableau ci-joint) en EPS (FOS ou TZR) des 4 dernières rentrées apportent un certain nombre d'éclairages :

- Près de 800 postes de TZR ont été recréés mais le volume de TZR disponibles (3%) pour le remplacement à cette rentrée reste très en dessous des 10% nécessaires. D'où une remontée du recours aux précaires.
- Une cinquantaine seulement l'ont été en établissements alors que nous sommes dans une remontée démographique importante (+150 000 élèves dans le secondaire en 5 ans). Cette faiblesse peut s'expliquer par une multiplication d'implantation de BMP (sur lesquels sont ensuite affectés les 2/3 des TZR en AFA) et par la dégradation du E/D en CLG comme en Lycée.

En EPS nous avons donc un très large déficit d'implantation en établissement. C'est bien cette bataille de l'expression des besoins que nous appelons à reprendre, dont on connaît les conséquences sur les recrutements, la résorption de la précarité, l'amélioration des mutations et des conditions de travail.

Le CDN appelle les sections départementales et académiques à identifier dans tous les établissements (CLG et LYC) les postes EPS à créer et à connaître les grands indicateurs (DHG, NB élèves, NB de sections) pour les collèges et les lycées.

En parallèle le CDN appelle les collègues à faire du temps des DHG dans les collèges, lycées et LP, le moment de l'expression des besoins réels, de la demande de création de poste définitif masqués par l'association BMP+HSA, et de la poursuite de la contestation de la réforme (maintien des « plus » en EPS, options, classes sportives ou artistiques, création de classes supplémentaires,...). A ces fins un travail de recueil des informations auprès des collègues et d'action dans les CA doit être massifié. Les Kit DHG et DI sont de nouveau disponibles sur le site national pour aider à l'animation des actions dans les établissements.

Dans les CT l'exigence de documents complets par établissements et lisibles doit être réaffirmée pour pouvoir travailler convenablement.

Cette bataille de l'emploi, de l'expression des besoins en EPS pour des créations de postes doit s'inviter dans le débat politique à l'occasion des élections. Dans ce cadre et afin d'interpeller MEN et forces politiques, les sections départementales et académiques organiseront l'expression publique des besoins au travers notamment d'une campagne de Communiqués à la Presse avec un temps fort commun le 7 mars jour de la rentrée des « vacances d'hiver » de la dernière zone.

IMP

Nous devons poursuivre la bataille collective de l'expression des besoins en ce qui concerne la dotation indemnitaire des établissements. Et de manière spécifique poursuivre l'action importante sur l'attribution de la deuxième IMP pour la coordination des APSA. Il est essentiel de la continuer et d'inciter les collègues à entamer les démarches de recours, si les conditions des 4 ETP sont remplies dans un établissement (prise de contact sans attendre le service juridique du SNEP-FSU, afin d'établir les demandes préalables à la saisine du tribunal administratif). Grâce à elles, des équipes ont obtenu les IMP dues.

Chaque département et académie doit faire parvenir à juridique@snepfsu.net les documents des CTA et CTSD qui identifient les ETP comme comprenant les HP et les HSA, notre argumentaire reposant en partie sur cette notion.

PPCR

Sur les suites du dossier PPCR, le SNEP avec le SNES et le SNUEP poursuivent au national leurs interventions : arrêté sur la classe exceptionnelle, prochains ratios hors classe, demande de mise à jour du décret de 1951 sur les reclassements, demande de relèvement du plancher de la prime d'installation. Les SNEP académiques sont invités à proposer dans tous les départements un stage, une réunion pour informer les collègues des changements induits par PPCR. Il est nécessaire d'intervenir dès maintenant auprès des rectorats et des IPR pour traiter de la question de la classe exceptionnelle. Il est indispensable que les équipes de commissaires paritaires contactent dès maintenant les collègues promouvables à la classe exceptionnelle, sans attendre la sortie des circulaires, pour les informer des conditions d'accès et des revendications du SNEP-FSU sur ce dossier.

Elections présidentielle et législatives

Le SNEP-FSU travaillera à l'élaboration de documents sur la situation et les revendications de l'EPS, du Sport Scolaire, du Sport et de leurs personnels afin d'aider les directions syndicales à tous les niveaux à intervenir auprès des candidats et dans les débats pour les faire prendre en compte. Avec cette même préoccupation le groupe sport a actualisé les « 10 propositions pour le sport ».

La FSU est engagée sur cette même démarche, notamment sur les questions générales (protection sociale, Services Publics, salaires, retraites...).

Action lycées Education prioritaire

Le CDN soutient la mobilisation des lycées et LP de l'éducation prioritaire dans le cadre de l'intersyndicale et du Collectif « touche pas ma ZEP ». Dans plusieurs académies la mobilisation se développe malgré les annonces de la Ministre.

Concours

Comme chaque année et afin de prendre un premier contact avec les futurs lauréats la présence du SNEP-FSU doit être assurée lors des écrits des concours. Les écrits du CAPEPS interne se dérouleront le 31 janvier. Un tract est en cours de réalisation.

Loi Travail

L'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL a décidé de donner des suites à la mobilisation en proposant de mettre en débat leurs propositions, à travers du document « c'est quoi ce travail ? », avec

l'ensemble des salarié-es du public et du privé, les sans emploi, les jeunes. Le SNEP-FSU appelle les militants à participer à ces initiatives.

Action CETA/TAFTA

Le CDN appelle les militants du SNEP-FSU à participer avec la fédération à la journée d'action européenne qui aura lieu le 21 janvier 2017.

Fonction Publique

Un livre blanc est en préparation afin de porter les propositions de l'Intersyndicale FP (FSU,CGT,FO,Solidaires, FAFP) dans le cadre des échéances électorales.

Retraités

Au sein de la SFR FSU et du groupe des 9, les retraités continuent la mobilisation face aux attaques qu'ils subissent sur leur pouvoir d'achat en baisse régulière depuis plusieurs années. Ensemble ils combattent l'orientation voulant faire des pensions une prestation sociale et non plus un salaire continué basé sur la rémunération des actifs.

Congrès ; élections syndicales

La période de vote se poursuit jusqu'au AG de dépouillement prévues à l'occasion des congrès académiques. Elle doit être mise à profit pour permettre l'expression démocratique la plus large des syndiqué-es. C'est aussi une opportunité pour relancer les collègues non à jour de leurs cotisations. Par ailleurs les congrès académiques doivent être l'occasion de poursuivre la campagne DNB et d'être des moments d'expression en direction de l'opinion (conf de presse, com de presse...).

Syndicalisation

Depuis le 1er Janvier, nous sommes en pleine « opération rattrapage » des non à jour du 1er trimestre. Cela a permis de rattraper plus de 1100 adhérent.es l'an passé. Il est donc impératif de la réussir de nouveau. Elle se déroule jusqu'au 4 Février 2017. Par ailleurs nous enregistrons un retard sur les nouveaux (-104) et devons agir pour le « 109 ».

1) Une lettre nationale spécifique a été envoyé encartée (avec enveloppe T) dans le bulletin n° 940 aux NAJ.

2) Une lettre électronique conçue pour rendre visible l'activité multi formes du SNEP-FSU est envoyée aux non syndiqués (ouverture sur le net des bulletins PPCR/ Colloque, Kit DHG, équipements..).

Ces initiatives doivent être accompagnées de contacts locaux directs pour les renforcer.

Le CDN appelle donc à enclencher et/ou poursuivre les contacts directs avec :

- les NAJ (prioritairement ceux du 1er trimestre),
- les stagiaires (notamment dans la période de vérification des vœux de barèmes INTER),
- quelques non syndiqués.

L'obtention des revendications que nous portons passera par le renforcement de notre outil syndical. Préparons un congrès 2017 offensif en renforçant le SNEP-FSU par le développement de l'adhésion.

Soutien à Nicolas RENOUX

Le SNEP-FSU interviendra auprès de l'IG EPS et du MEN pour la défense de Nicolas RENOUX, militant SNEP-FSU de Grenoble, mis en cause au titre de son activité de commissaire paritaire par les IPR de l'académie auprès de l'ensemble de la profession.